

# JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE  
ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50  
                  "          "          six mois, 14 "          "  
                  "          "          un an, 25 "          "

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gerant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C<sup>o</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE-BULLIER et C<sup>o</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 29 Octobre 1867.

### BULLETIN.

L'attention se porte depuis quelques jours sur deux documents importants : la proclamation de Victor-Emmanuel, la circulaire de M. de Moustier.

Nous ne dirons rien du premier ; on sait depuis longtemps la valeur qu'il faut attacher aux assertions du gouvernement italien comme à ses protestations de bonne foi. Si le doute pouvait être possible, une dépêche que nous recevons de Florence nous édifierait complètement sur les intentions de ces hommes d'Etat qui possèdent toute l'astuce de Machiavel sans en avoir le génie. A une députation qui s'adressait à lui, le roi d'Italie aurait répondu en indiquant les trois points suivants :

1<sup>o</sup> Si la France intervient, l'Italie interviendra, et l'armée italienne franchira la frontière ;

2<sup>o</sup> Garibaldi sera invité à se joindre avec ses troupes à l'armée régulière ;

3<sup>o</sup> Ce soir, le gouvernement rendra sa réponse au sujet du ministère Menabrea.

Les deux premiers points ont été accueillis par les cris : *Vive Garibaldi ! pas d'intervention étrangère, vive l'armée italienne !*

Voilà qui est clair. Si la France intervient, l'armée italienne franchira la frontière, violera la convention de septembre et nous déclarera la guerre, au mépris de tous les traités, au mépris des sentiments d'honneur qui doivent guider les hommes et les gouvernements.

Nous avons donc raison de dire que la proclamation de Victor-Emmanuel pouvait être considérée, dès maintenant, comme lettre-morte. Peut-être, avant la fin de la journée, apprendrons-nous l'entrée des troupes italiennes dans les Etats pontificaux.

Quant à la circulaire de M. de Moustier, nous applaudissons à son langage ferme et digne ; il n'y a donc pas à regretter que le gouvernement impérial ait suivi les seu-

les traditions conforme à l'honneur de la France.

Que dire de la conférence proposée par M. de Moustier ? Une entente entre la Papauté et l'Italie est-elle possible dans les circonstances actuelles ? Personne n'oserait l'affirmer. La parole est maintenant aux événements et nous craignons que la solution se fasse attendre longtemps encore.

J. REBOUX.

P. S. — Voir aux *Dernières nouvelles* les importantes dépêches que nous recevons cette après-midi. Comme nous le prévoyions, Victor-Emmanuel a donné l'ordre de franchir la frontière romaine. J. R.

On lit dans le *Moniteur* :

« Maintenant que le drapeau français flotte sur les murs de Civita-Vecchia et que les troupes françaises sont en présence des bandes révolutionnaires qui ont envahi les Etats pontificaux, il serait presque superflu de faire remarquer que toute correspondance avec les bandes ou leurs chefs, tout encouragement, toute assistance qui leur seraient donnés, par voie de souscription ou de toute autre manière, constitueraient un fait aussi contraire aux dispositions des lois pénales qu'aux sentiments de loyauté et de dévouement au pays.

« Le gouvernement compte sur le patriotisme de tous les organes de la presse, quelle que soit l'opinion qu'ils défendent, et il espère qu'il n'aura pas à recourir à la sévérité des lois.

Immédiatement après cette note, la feuille officielle ajoute :

« Des poursuites viennent d'être ordonnées contre un article publié ce soir par le *Courrier français* et ayant pour titre l'INTERVENTION. »

### Affaires d'Italie.

Les rares nouvelles qui nous sont parvenues ce matin d'Italie sont contradictoires.

La flotte française est arrivée le 28 au soir, en vue de Civita Vecchia. A cette date, Garibaldi se trouvait encore à quelques milles de Rome, dit le *Moniteur*. Une dépêche apprend que le 28 notre escadre se trouvait entre Monte Argentario et

l'île Giglio. Le débarquement a dû s'effectuer mardi matin, 29.

Nous lisons dans la *France* :

« Après la prise de Monte-Rotondo, Garibaldi ne trouvant plus d'obstacles devant lui, s'est dirigé immédiatement sur Rome, à la tête de ses volontaires, dont le nombre, à ce qu'il paraît, a grossi d'heure en heure. Il est probable qu'hier dans la journée il a pu arriver sous les murs de Rome.

« Depuis ce moment on n'a aucune nouvelle directe de ce qui s'est passé dans la capitale du Saint-Siège.

« Le bruit s'est répandu aujourd'hui qu'il était parvenu à pénétrer dans la ville. L'absence même de nouvelles rend jusqu'à un certain point ce bruit vraisemblable. — Rigaud. »

L'*Univers* dit de son côté :

« Le bruit a couru hier dans Paris, et semblait venir de bonne source, que Garibaldi avait éprouvé un grave échec sous les murs de Rome. Le *Moniteur* n'en dit rien ce matin ; il n'annonce pas non plus le débarquement de nos troupes. Cependant les communications ne sont pas tellement interrompues que la nouvelle n'ait pu en être transmise. Le Bulletin de l'Observatoire, publié hier soir, signale de Civita Vecchia un vent faible et une mer tranquille, conditions très favorables pour un débarquement.

« Dans l'état actuel des communications, il faut quatorze heures pour recevoir des nouvelles de Civita Vecchia. La flotte française, si elle n'avait pas l'ordre de s'arrêter en route a dû arriver à Civita Vecchia, lundi dans la matinée. Le gouvernement a donc dû recevoir des nouvelles le même jour dans la soirée, de six à dix heures.

« Un journal annonçait hier soir (lundi) que nos troupes étaient arrivées à Civita Vecchia, lundi, à quatre heures du matin. Evidemment c'était là une probabilité, mais non une information sûre. — Ch. Buet. »

L'*Agence Havas* nous transmet les dépêches suivantes :

Florence, 30 octobre, 9 h. 50, matin.

On lit dans la *Nazione* :

« La flotte française était, le 28 au soir, entre Monte-Argentario et l'île Giglio. Elle doit être arrivée hier à Civita-Vecchia. Néanmoins, les communications avec cette ville étant interrompues, on n'a encore reçu ici aucun avis positif à ce sujet.

« Les bruits relatifs à l'entrée des trou-

pes italiennes dans les Etats pontificaux sont prématurés.

« Garibaldi était hier près de Rome. »

Florence, 30 oct., midi 20 m.

Les nouvelles sur les mouvements ultérieurs des insurgés dans les Etats-Pontificaux manquent complètement. — Aujourd'hui une ordonnance ministérielle rappelle sous les drapeaux la première catégorie de la classe 1844.

« Toulon, 29 octobre, 5 h. 25.

« L'*Intrépide* vient de partir, emportant toute la brigade Duplessis.

« Le 6<sup>e</sup> bataillon de chasseurs arrive avec une forte artillerie.

« De nombreux trains de troupes sont attendus demain.

« Toulon, 30 octobre, midi 5 m.

« La brigade Bataille, se composant des 16<sup>e</sup> et 35<sup>e</sup> de ligne et du 6<sup>e</sup> bataillon de chasseurs vient d'arriver.

« Elle est prête à partir.

« Les trains pour le transport des troupes et du matériel continuent. »

On lit dans le *Times* :

Florence, 28 octobre matin.

« Il est confirmé que les troupes italiennes doivent franchir la frontière en même temps que les Français débarqueront à Civita-Vecchia.

« On attend la publication de décrets supprimant les comités insurrectionnels et appelant la classe militaire de 1841. »

Les journaux belges publient cette dépêche :

« Paris, 29 octobre.

« Le Saint-Père a déclaré au ministre de France que si l'armée italienne entrait à Rome pour lui porter secours, il quitterait aussitôt la Ville-Eternelle. »

Nous lisons dans le bulletin politique hebdomadaire du *Moniteur* du soir :

« La formation du nouveau ministère italien présidé par le général Menabrea est un gage donné au principe d'autorité et au respect des stipulations internationales. Les ministres, en prenant possession du pouvoir, ont opposé leurs signatures à la proclamation que le roi Victor-Emmanuel vient d'adresser à la nation italienne pour la prémunir contre des entraînements funestes, et pour revendiquer, au profit de l'ordre public, les prérogatives de la couronne et l'inviolabilité des lois. Dépositaire du droit de paix et de guerre, le roi ne peut en tolérer l'usurpation. Se considérant à juste titre comme lié par une dette d'honneur inexorable,

et maintenant les traités revêtus de sa sanction constitutionnelle et de celle du parlement, il rappelle ses sujets à l'accomplissement de leurs devoirs en exprimant la confiance que la voix de la raison sera écoutée, et que l'Italie fera preuve de sagesse et de patriotisme.

« La proclamation du roi Victor-Emmanuel place sous leur véritable jour les tentatives anarchiques d'individualités sans mandat, qui violent la foi jurée par les pouvoirs réguliers de leur pays. De son côté, le gouvernement français, en protégeant le territoire pontifical contre des envahisseurs dont les tendances sont également contraires au Saint-Siège et à l'Italie monarchique, rend un service signalé aux véritables intérêts de la péninsule. »

La même feuille ajoute :

« Lorsque le territoire pontifical sera délivré et la sécurité rétablie, les troupes françaises envoyées dans les Etats-Romains auront rempli leur tâche, et dès à présent, le Gouvernement de Sa Majesté appelle sur la situation réciproque de l'Italie et du Saint-Siège, l'attention des puissances aussi intéressées que la France elle-même à faire prévaloir en Europe les principes d'ordre et de stabilité. Ainsi que vient de le dire M. Rouher, le but des résolutions impériales est d'arrêter la marche désordonnée de révolutionnaires dangereux, et le pays espère, comme M. le ministre d'Etat, que l'épreuve actuelle ne servira qu'à la consolidation de la paix, en comprimant des violences auxquelles on ne saurait sans honte et sans péril abandonner les intérêts de la civilisation. »

### CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du *Journal de Roubaix*

Paris, 29 octobre.

Le *Moniteur* publie ce matin deux documents de la plus haute importance : le toast de l'Empereur d'Autriche et la circulaire de M. de Moustier relative aux affaires romaines.

Je vous ai dit que l'Empereur d'Autriche était reçu ici comme ne l'a été aucun des souverains qui ont visité la France. Les plus vives sympathies se sont clairement manifestées dans toutes les classes de la population ; aussi François-Joseph a-t-il, à plusieurs reprises, témoigné sa satisfaction. Il a donné une preuve solennelle des sentiments que lui inspire la réception du peuple français, et les paroles qu'il a prononcées à l'hôtel de ville au-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.  
DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1867.

10

## MADELEINE

la pêcheuse de coques.

(Suite — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 30 octobre).

Une année s'était écoulée depuis l'heureuse union de Julien, lorsqu'il reçut une lettre d'avis, dans laquelle M. Coural lui mandait que toutes ses spéculations avaient tellement dépassé son attente que les fonds de Madeleine se trouvaient quadruplés. Il ajoutait qu'aussitôt ses navires chargés, il ferait voile pour la Nouvelle-Hollande, et qu'il voulait savoir si Julien lui laisserait ses fonds si bien en train de prospérer. Pressée par son mari, Madeleine y consentit encore, mais à la condition qu'ils ne changeraient rien, pour le moment, à leur existence.

Toujours favorisé de la fortune, M. Coural fit encore plusieurs voyages tout aussi fructueux que les précédents. Alors Julien dit à sa femme :

— Continuons de suivre les bonnes

chances de M. Coural jusqu'à ce que nous soyons assez riches pour jouir ailleurs d'une autre position ; je ne dis pas mes desseins pour notre avenir.

— Mon Dieu, Julien, je ne me sens pas beaucoup d'ambition ; nous sommes si heureux ensemble dans notre petite maison, si bien arrangée par toi ! Dis-moi, serions-nous donc plus heureux ailleurs, mon bon Julien ?

Plus heureux de notre amitié, non Madeleine, mais nous le serions d'une autre manière encore.

Madeleine se tut et soupira. Enfin, au bout de trois années d'une égale prospérité, le gain de l'habile armateur dépassa plusieurs millions ; la fortune du jeune ménage était faite ; mais Julien Prat n'avait pas dit son dernier mot à ses chances aussi séduisantes qu'incertaines. Il était allé s'entendre avec M. Coural et lui faire part de ses projets qui furent très-chaudement approuvés de l'armateur. La première condition de réussite était d'aller s'établir au Havre ; Julien venait d'y acheter une belle maison.

Ce ne fut pas sans regrets que Madeleine s'éloigna des lieux où elle était née ! Et que de larmes coulèrent encore sur le seuil de cette maison paternelle ! Avant son départ, elle fit élever trois croix où se lisaient de simples et touchantes épitaphes.

Sur celle de la mère Michelette, était gravée cette inscription :

« Madeleine, la petite pêcheuse de coques, à sa grand-mère. Passants, priez pour elle. »

Avant de se fixer définitivement au Havre, Julien et Madeleine allèrent dire adieu au père Mathurin et à la mère Yvonne, tous deux bien vieillies, tous deux très-infirmes, mais qui, grâce aux soins de leur belle-fille et de leur fils, vivaient depuis longtemps dans une douce aisance ; aussi chaque jour de leur vie était une bénédiction pour ce fils et pour celle dont ils tenaient ce dernier bien-être, si nécessaire dans la vieillesse.

Maharite, dotée par sa belle-sœur avait épousé un riche fermier et se trouvait très-satisfaite dans son ménage. Lorsqu'elle vit Madeleine vêtue en dame de la ville, ainsi que l'exigeaient son mari et sa fortune, et si peu embarrassée dans sa riche élégance, elle dit à son frère Julien avec ce ton sigre et moqueur qui lui était familier :

— J'espère que te voilà bien glorieux, monsieur le millionnaire ! C'est un peu différent de la pauvre pêcheuse de coques, la dame Prat d'aujourd'hui ! C'est ainsi que ça va ; il a tant et tant volé le monde, que le voilà devenu un des plus gros du pays...

— Ma sœur, répondit Madeleine avec

dignité, nous ne nous sommes enrichis aux dépens de personne ; si un jour nous avons du bien au soleil, il n'aura point appartenu aux dépouilles des révolutions. Nous respectons les anciens nobles, mais nous ne leur envions rien de ce qui leur reste ; notre noblesse à nous est dans notre honnêteté ; car l'argent peut faire monter en place, mais ne doit rien changer au cœur.

IX

### MÉTAMORPHOSES.

Les visites de familles terminées, M. et Madame Julien Prat se rendirent à leur maison du Havre que Julien, pendant plusieurs séjours dans cette ville, avait fait préparer pour que rien n'y manquât à leur arrivée.

Lorsqu'elle se vit au milieu d'un luxe si étranger à ses habitudes, l'ancienne pêcheuse de coques se troubla ; elle n'osait s'asseoir sur les fauteuils de soie, ni toucher aux jolis objets dont M. Coural et son mari s'étaient plu à orner son riche appartement.

Bien différent de sa femme, Julien s'était vite accoutumé au confortable.

Cependant la position de M. et de Madame Prat devenant plus brillante d'année en année, ils avaient compris, depuis leur

grand ascension aux sommités de la fortune, la nécessité de prendre des maîtres pour effacer, autant que possible, la rusticité de leur première éducation, bien que déjà, au Mont-Saint-Michel, un ami les eût préparés à de plus fortes études.

Madeleine, depuis dix longtemps, voyait avec un chagrin profond le germe des passions cupides se glisser insensiblement dans le cœur de son mari ; elle essayait bien de les combattre par tous les moyens que la Providence avait mis à sa disposition.

Depuis plusieurs semaines, Madeleine observait chez son mari une préoccupation dont rien ne pouvait le distraire ; elle lui en demanda timidement le motif, il en témoigna de l'impatience ; la jeune femme attristée n'osa plus le questionner, et ce fut vainement qu'elle chercha le secret de satisfaire sa curiosité inquiète. Un soir, comme il se promenait à pas soucieux dans le salon, il s'arrêta soudain, et fixant sur sa femme des regards affectueux :

— Madeleine, lui dit-il avec une émotion qui ne lui était pas familière, si je te quittais pour un peu de temps, aurais-tu le courage et la sagesse de supporter mon absence ?

— Non Julien, car nous sommes unis pour ne plus nous séparer.

— Sans doute, comme tu l'entends